

DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
ARRONDISSEMENT DE LODEVE

Le 23 décembre 2008



**MAIRIE DE CANET**

*Secrétariat Général*

Madame Christiane FULCRAND  
Présidente de l'ARCA  
170 chemin du Petit Bois  
34800 CANET

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 19 décembre et de vos observations.

Qu'il soit bien entendu que la Mairie ne s'oppose pas à ce que vous organisiez vos journées Total Festum et qu'elle n'y voit aucun inconvénient. Je vous ai d'ailleurs rappelé dans ma lettre du 25 novembre 2008 que la réservation de la salle polyvalente vous était acquise.

Par contre, nous ne souhaitons pas nous impliquer dans leur organisation matérielle, ni financière d'ailleurs.

Je précise également, eu égard aux dates choisies, que la Mairie compte organiser la Fête de la Musique le week-end du 20 et 21 juin 2009, et que la Salle Polyvalente ne sera donc disponible que le matin du 22 juin.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération.

Claude REVEL, Maire de CANET

